


| | |
|--|--|
|  | Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion |
| Chapitre | 10 – Interfaces d'interconnexion |
| Prestations | 10.4 – Interconnexion en mode quasi associé |
| Version | 01/07/2020 |
| Date d'entrée en vigueur | 01/10/2006 |

Cette offre sera fermée techniquement au 31 décembre 2020

10.4 Tarifs de l'interconnexion en mode quasi-associé

La tarification du raccordement au RSI, propre à chaque opérateur, se compose de deux parties :

- l'une correspond aux coûts de raccordement d'un PS (ou PTS) de l'opérateur aux PTSIx,
- l'autre, annuelle, correspond au coût d'un canal de signalisation de raccordement au PTSIx.

10.4.1 Tarif de raccordement (intégration) d'un PS (ou PTS) de l'opérateur aux PTSIx

| (en euros) | Tarif |
|--|-------------|
| Par PS ou PTS de l'opérateur (partie fixe) | 4 441 euros |

10.4.2 Tarif annuel par canal

| (en euros) | Tarif |
|------------------------------------|-------------|
| Par canal de l'opérateur et par an | 2 051 euros |